

Pour quelques dons envers ses freres, si tels étoient les vœux du saint apôtre, quels ne doivent point être les nôtres, à l'aspect d'une nation entière concourant avec tant de générosité à vous soulager, vous, colonie si nombreuse de prêtres exilés pour J. C., vous, et ces malheureux freres de tous les ordres que les révolutions de notre patrie ont poussés en si grand nombre vers cette même contrée ?

DES diverses parties de l'empire, si nous portons nos regards sur le trône, là est assis un roi, grand désormais pour nous par ses bontés, comme il le fut toujours par l'amour de son peuple. De ce gouvernement dont il est le chef et l'organe, sont partis les ordres protecteurs qui nous ouvrent les ports, nous suivent dans l'empire, et sont partout veiller la loi pour nous. C'est ce roi bienfaisant, qui des palais même de ses ancêtres a fait une retraite pour nos freres ; c'est le cœur de ce prince qui lui a dit pour nous, que les palais des rois ajoutoient à la gloire de leur première destination, en devenant l'azile des malheureux.

C'EST auprès de ce trône, que le même gouvernement, et sage et prévoyant autant que généreux, s'occupe des moyens de perpétuer des dons qui suppléent à ces possessions mêmes que nous avons perdues dans notre patrie. C'est là que la puissance Anglaise n'a paru embrasser les deux hémisphères, que pour étendre ses générosités pour nous sur l'un et l'autre monde. On nous avoit ravi et les champs de l'église, et nos propriétés ; dans celle précisément de ses colonies, qu'une heureuse indentité de
culte